

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 18 janvier 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 18 janvier à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 12 janvier 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN – MME PANO
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Frouard</i>	MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Pompey</i>	MME VILLEMEN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N° 01 – DB du 18/01/2018

Rapporteur : Monsieur le Président

Budget Annexe Sablons 2017
Décision Modificative n°1

Un ajustement des crédits alloués au budget annexe Sablons vous est proposé. Ces ajustements consistent à inscrire dans les stocks les mouvements financiers réalisés en 2017, d'un montant de 33 450 €. Cette somme correspond à une dépense de 3 450 € pour un raccordement d'une entreprise et une dépense de 30 000 € dans le cadre de la convention actée avec la commune de Custines pour la remise en état de la source de la mine située à proximité de la zone d'activité. Les stocks permettent d'évaluer la valeur finale des terrains aménagés et sont ainsi rectifiés à chaque fin d'exercice sur les budgets annexes de lotissement selon les opérations entreprises dans l'année.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le Budget Annexe Sablons 2017 comme suit :

Section de Fonctionnement						
Fonction	Article	Chapitre	Dépenses	Crédits ouverts	DM n° 1	après DM n° 1
01	023	023	0,00 €	4 750,00 €	33 450,00 €	38 200,00 €
	Total		0,00 €	4 750,00 €	33 450,00 €	38 200,00 €
Fonction	Article	Chapitre	Recettes	Crédits ouverts	DM n° 1	après DM n° 1
90	7133	042	0,00 €	0,00 €	33 450,00 €	33 450,00 €
	Total		0,00 €	0,00 €	33 450,00 €	33 450,00 €

Section d'Investissement						
Fonction	Article	Chapitre	Dépenses	Crédits ouverts	DM n° 1	après DM n° 1
90	3355	040	0,00 €	0,00 €	3 450,00 €	3 450,00 €
90	33581	040	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	Total		0,00 €	0,00 €	33 450,00 €	33 450,00 €
Fonction	Article	Chapitre	Recettes	Crédits ouverts	DM n° 1	après DM n° 1
01	021	021	0,00 €	4 750,00 €	33 450,00 €	38 200,00 €
	Total		0,00 €	4 750,00 €	33 450,00 €	38 200,00 €

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC